



Comité de pilotage TICE du lycée Camille Guérin

(TICE = technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement)

Réunion du 29 mars 2012

Compte-rendu réalisé par Bertrand THOMAS

EN BREF, LES RÉSULTATS DE CETTE SÉANCE

Audience du comité TICE

Notre comité TICE est très actif, mais ses débats ne sont sans doute pas assez connus au sein du lycée. De plus, l'arrivée de nouveaux membres n'y est pas assez fréquente. Une campagne d'information à son sujet serait fort utile.

Fonctionnement TICE au CDI

Actuellement, il n'est pas possible pour les élèves d'imprimer des documents au CDI. Cette situation n'est pas satisfaisante et une solution technique doit être trouvée rapidement, qui doit permettre aux documentalistes de garder le contrôle sur les impressions, en quantité comme en nature.

Postes informatiques

De plus en plus de personnes, élèves ou professeurs, apportent leur propre ordinateur pour travailler au lycée. Il n'est pas question de décourager cette pratique, mais il va être nécessaire de l'encadrer, notamment en imposant une identification préalable à toute utilisation de notre réseau ou accès internet.

À l'inverse, il faut encourager l'utilisation des postes informatiques mis à disposition par le lycée, en fournissant des configurations homogènes par secteurs, disposant de logiciels standardisés régulièrement mis à jour et permettant d'obtenir un environnement personnalisé grâce une identification.

Triche et TICE

La miniaturisation des matériels et la facilité d'accès via internet à une information pléthorique changent radicalement la donne pour les travaux de nos élèves, qui peuvent être tentés par le plagiat voire la fraude. Nous devons être conscients de cette situation et les former à une utilisation intelligente et responsable des ressources en ligne.

Site internet

Le site internet du lycée a atteint un régime de croisière et dispose d'une équipe de rédacteurs pour la plupart des rubriques ; cependant, les contributions de tous sont nécessaires pour faire vivre notre portail au quotidien. Il est envisagé de mettre en place une partie privée sur ce site, mais il reste à en dessiner les contours.

COMPTE-RENDU DÉTAILLÉ

Liste des présents

M. Cléon (GwC, ATICE) – M. Colly (GC, ens.) – M. Cousson (PC, ens.) – Mme Gaudin (SG, ATL) – M. Henri (MH, ens.) – M. Lebrun (EL, dir.) – M. Thomas (BT, ATICE) – Mme Vallat (CV, ens.) – M. Viallemonteil (JPV, ens.).

Excusés M. Bernard – Mme Brugiroux – M. Chaumet – Mme Oravec – M. Peltier – Mme Vergne-Morgand.

La séance est ouverte à 18 H 15.

Préambule. À l'ouverture de la séance, bien peu de personnes sont présentes et BT se demande si la date de la réunion est mal choisie, ou s'il faut voir là le signe d'une désaffection plus générale pour le comité.

Pour EL, il peut s'agir aussi d'un signe positif : depuis quelques mois ou années, en matière de TICE, beaucoup de choses se sont « tassées », pas mal de situations ont été nettement améliorées (JPV approuve en parlant de fonctionnement normalisé et stabilisé, GC aussi) ; mais ça peut être aussi un signe négatif : des personnes n'ayant pas vu leurs demandes satisfaites les ont abandonnées et l'impulsion s'essouffle. GC n'est pas vraiment d'accord : « globalement, ça marche bien ». Mais EL lui fait remarquer avec malice que « la marche n'est qu'un déséquilibre bien géré ! »

En fait, plusieurs collègues sont arrivés pendant cette discussion... le problème n'est peut-être pas aussi net qu'on pouvait l'imaginer, d'autant que pas mal de gens ont prévenu de leur empêchement, manifestant par là leur intérêt pour le comité. EL pense cependant qu'il faudra lancer prochainement une campagne de « promotion » du comité TICE, dont l'existence même est ignorée de beaucoup de nouveaux collègues.

Fonctionnement TICE au CDI. EL dresse le tableau d'un conflit important existant au CDI entre documentalistes et élèves (voire parents) au sujet de l'impression de documents. Le problème est ancien. Si on laisse les élèves imprimer sans restriction, il s'ensuit rapidement un gaspillage énorme, la tendance étant à imprimer à tour de bras des pages qui iront parfois directement à la poubelle. Un contrôle *a priori* a donc été instauré par nos collègues du CDI, qui doivent valider la pertinence des demandes d'impression. La gestion de l'autorisation d'impression a été menée en retirant ou insérant la cartouche de toner de l'imprimante, ce qui a fini par provoquer une panne en juin dernier. Depuis cette date, plus aucune impression n'est possible au CDI pour les élèves, ce qui a provoqué des tensions, voire des conflits sérieux.

Il est pourtant fréquent que des élèves aient réellement besoin d'imprimer des documents ou des dossiers (TPE ou TIPE, devoirs, exposés...). En dehors des laboratoires de sciences, il n'y a plus qu'à l'accueil que les élèves puissent imprimer, mais cela mobilise trop le personnel de la loge, dont ce n'est d'ailleurs pas la mission. Les personnels des laboratoires, confrontés aux nombreuses demandes des élèves, ont fait remonter le problème à la direction.

EL voit techniquement deux solutions possibles pour mettre en œuvre la validation des impressions par un professeur documentaliste :

1. l'imprimante est accessible sur les postes, mais l'impression est déroutée et mise en attente (« spouleur ») et les documentalistes ont une interface de contrôle,
2. l'imprimante est désactivée sur les postes ; les élèves doivent obligatoirement déposer leur document à imprimer dans un dossier réseau prévu à cet effet et ce sous un format universel PDF. L'impression sera effectivement réalisée par un documentaliste, s'il la juge pertinente. Cette solution peut même être rendue transparente pour les élèves (imprimante virtuelle de type « PDF creator »).

Pour GC, il y a plus simple : les utilisateurs doivent s'identifier pour ouvrir une session sur les machines et ils disposent d'un quota d'impressions. PC : ou alors, c'est l'impression elle-même qui provoquerait une demande d'autorisation. Pour EL, nous devons aller vers une obligation d'identification *préalable*.

Pour BT, la solution de GC est évidemment parfaite du point de vue de l'utilisateur, mais complexe à mettre en œuvre. À l'inverse, la solution numéro 2 proposée par EL pourrait elle être mise en service très rapidement, car nous avons déjà pratiqué quelque chose d'analogue lorsque les professeurs pouvaient envoyer par courriel des documents PDF au service de reprographie. PC veut éviter de passer ses journées à passer en revue les demandes d'impressions. Il regretterait aussi de ne plus pouvoir commenter pédagogiquement ses décisions directement devant les élèves. EL : sur ce dernier point, pas de problème, les élèves devront d'abord déposer leur demande, puis se présenter physiquement pour la validation. JPV : oui, la discussion peut avoir lieu au moment même de l'impression.

BT se demande si l'on pourrait utiliser les cartes de self comme moyen d'identification, comme cela se fait à l'accueil. EL : non, car cette identification ne gère pas de quotas. GwC : pourquoi ne pas essayer sans quota, il n'y aura peut-être pas d'abus ? Pour PC, ces abus sont certains, à la fois en quantité et en nature d'impression.

BT propose d'agir en deux temps. D'abord mettre en œuvre rapidement le système par PDF, puis travailler à plus long terme sur le système de quota. GC est réservé sur le rôle que l'on ferait jouer aux documentalistes. PC tient à une solution par quota. Il se demande par ailleurs pourquoi tant de professeurs demandent à leurs élèves de leur rendre des documents imprimés plutôt qu'électroniques. EL : parce que lire sur papier est bien plus confortable et efficace ! SG : il ne s'agit pas seulement de devoirs réclamés par des professeurs. Le Bac, les TPE/TIPE réclament des dossiers sur papier. Et ça en fait une quantité importante ! BT : comment gérez-vous ce problème au labo de physique ? SG : on remet régulièrement de l'encre et du papier ! De plus, de très nombreuses demandes arrivent juste au dernier moment, en urgence. Et une erreur constatée à l'impression finale nécessite la plupart du temps de réimprimer la totalité du dossier... BT Est-ce que ce service d'impression représente un gros problème pour le labo ? SG : non, mais si une solution satisfaisante est trouvée pour le CDI, nous sommes preneurs ! PC : et constatez-vous beaucoup de gaspillage ? SG : pas vraiment, à part que régulièrement des documents en attente sont imprimés avec retard et abandonnés par leurs auteurs.

Postes informatiques. BT présente le problème général. Notre établissement fournit un très grand nombre d'ordinateurs pour des salles de cours, des laboratoires de sciences ou langues, ou encore des postes en libre-service. Cela représente des moyens très importants, à la fois financiers (pour l'achat de matériels ou de logiciels) et humains (pour la configuration et l'entretien de ces postes). Parallèlement, on constate que de plus en plus de personnes (enseignants comme élèves) apportent leur propre matériel pour travailler. Cela est-il signe que les matériels fournis ne sont pas satisfaisants ou est-ce simplement une disposition de confort personnel ? Faut-il accepter, voire encourager l'utilisation de machines personnelles ? Le lycée doit-il aller vers une fourniture réduite à prise de courant / accès internet / vidéo-projecteur (ce qui est déjà considérable) ? De l'autre côté, comment faut-il faire évoluer les postes de travail pour mieux répondre aux besoins ?

PC confirme qu'il voit de plus en plus d'élèves apporter au CDI un ordinateur portable ou mini, qu'ils connectent parfois au réseau. SG : ces ordinateurs peuvent-ils introduire des virus dans le lycée ? BT : bien sûr. EL : *a priori*, nous disposons d'une protection antivirus très efficace.

JPV pense qu'il ne faut pas encourager l'usage de machines personnelles. Lui-même se déplace beaucoup de salle en salle, mais s'en sort très bien avec une simple clé USB... sauf si le collègue précédent a installé son ordinateur personnel, en débranchant tous les câbles et ne rebranchant rien ! CV ne voit pas trop à quoi il sert d'apporter son propre matériel. BT : c'est une tendance générale, même dans beaucoup d'entreprises. GwC confirme que c'est ce que font beaucoup de physiciens. GC pense que c'est l'avenir et qu'il faut le prévoir et s'y adapter, par exemple en équipant systématiquement un double système de branchement (fixe + itinérant), comme c'est déjà le cas dans certaines salles.

BT : d'accord pour accompagner ce mouvement, mais ne faudrait-il pas l'encadrer aussi, en imposant certaines limites, à commencer par une identification des utilisateurs ? Pour EL, la position du lycée doit être sans équivoque et il n'y a plus lieu de discuter des points suivants :

- l'établissement doit mettre à disposition des personnels et élèves le matériel informatique nécessaire à leur travail,
- dès qu'une utilisation en est faite (ce qui peut être le simple branchement d'une machine personnelle à notre accès internet), une authentification doit être imposée.

GC : c'est ce que le comité prêche depuis des années... BT : oui, mais c'est loin d'être complètement opérationnel. EL nous rapporte à l'occasion la contribution de S. Chaumet pour cette réunion : « aucun contrôle d'identification ni conservation de journaux de connexion n'est actuellement en service ; d'autre part, le filtrage internet fourni par le rectorat est loin d'être fiable ; dans ce contexte, l'accent doit être mis sur la responsabilisation des utilisateurs. »

BT signale à ce propos que A.-F. Vergne-Morgand a suggéré de déployer un accès Wifi dans le lycée pour simplifier les problèmes de raccordement. GC n'y est pas favorable (trop d'ondes électro-magnétiques). GwC indique que le Wifi de la résidence étudiante n'est pas encore en service, mais qu'il pourrait l'être prochainement dès qu'un « portail captif » permettra d'identifier les utilisateurs et de conserver une trace de leurs accès. Il faudrait ensuite généraliser ce dispositif, notamment au réseau filaire du lycée. BT : ce qui risque de créer des protestations de la part de certains collègues... SG : peut-être pas, c'est surtout une question d'habitude à prendre. GC : ne peut-on pas instaurer une authentification sur les postes Windows ? MH : on pourrait utiliser le dispositif de machines virtuelles (identification via Linux, puis lancement de Windows), déjà en service dans certaines salles.

Pour EL, l'objectif est d'arriver, dans un premier temps à la résidence, à l'identification des utilisateurs (pas forcément des machines), et ce pour l'ensemble des accès au réseau. Pour BT et GwC, ce n'est pas un problème très simple.

GC se demande où en est la politique d'équipement en ordinateurs. Y a-t-il actuellement assez de postes ? voire trop ? Peut-on se contenter d'un renouvellement des matériels trop vieux ? GwC : c'est déjà le cas, non ? EL : oui, sauf si on installe une nouvelle salle, comme un laboratoire de langues pour le secondaire. BT regrette qu'on envoie au rebut des machines qui sont encore largement utilisables si correctement configurées.

BT : Quels efforts faut-il déployer pour les matériels mis à disposition ? Pour EL, il faut surtout standar-

diser la configuration des postes, pour que les collègues puissent se familiariser. Cela passe par des secteurs homogènes en systèmes/logiciels/versions. Sur les postes Windows, les logiciels présents ont souvent des versions non uniformes. MH re-propose l'utilisation de machines virtuelles. BT pense que l'on peut faire une expérimentation à petite échelle. Il demande aussi à EL de définir des secteurs précis à rendre homogènes..

Triche et TICE. BT : une actualité récente (cf. ici et exemples de réactions là et là) a lancé un débat autour de l'utilisation douteuse de ressources internet pour le travail scolaire, qu'il s'agisse d'un copier-coller paresseux ou d'une véritable fraude. Quelle attitude adopter face à ce problème ? Comment s'adapter à cette nouvelle donne ?

Pour GC, le problème n'est pas de recopier, mais de recopier sans citer ses sources. PC : l'information en elle-même est libre d'utilisation, mais pas la forme sous laquelle elle est exprimée. Une citation doit être indiquée comme telle. Il ne pense pas que la technique de copier-coller massif soit réservée au milieu scolaire et évoque l'exemple d'un rapport officiel très sérieux écrit de cette façon... CV signale que l'école de commerce de Poitiers dispose d'un logiciel de contrôle anti-plagiat très efficace, qui semble avoir réglé la question pour eux. Pour SG, ce n'est souvent pas nécessaire, par exemple quand, dans un document, l'orthographe est irréprochable dans certains paragraphes et catastrophique dans d'autres.

BT : que devons nous faire en tant qu'éducateurs ? CV nous donne un exemple : elle a ramassé en début d'année un travail entièrement recopié sur le web, qu'elle a photocopié pour toute sa classe avec l'original ; effet radical ! MH nous rappelle que le problème ne date pas d'internet et des ordinateurs. Lui-même, en tant que collégien, avait mis du temps à comprendre que préparer un exposé n'était pas recopier quelques pages d'un livre. EL : oui, mais les choses ont pris une dimension bien plus grande, par exemple l'amplification très rapide de rumeurs infondées. BT : oui, l'abondance incroyable des informations (de plus ou moins bonne qualité) librement disponibles, la facilité d'accès et de recherche ciblée n'ont plus rien à voir avec la situation pré-internet. MH : une autre différence, c'est que les ouvrages qui étaient publiés par un éditeur passaient par le filtre d'un comité de rédaction, alors qu'internet est en direct entre celui qui écrit et ceux qui lisent. Tout le monde s'accorde sur la nécessité d'un apprentissage de l'usage d'internet (ou de toute source d'information) : savoir recouper, synthétiser, commenter avec du recul... Pour JPV, c'est difficile ; une information lue sur internet a tendance à être *de facto* légitimée, phénomène analogue à ce qui s'est passé lors de la popularisation de la presse : « c'est vrai, je l'ai lu dans le journal... »

GL : et la triche aux contrôles, examens et concours ? Ne peut-on pas installer des brouilleurs de connexions ? SG : n'est-ce pas interdit ? EL : oui. SG nous raconte une expérience menée par des journalistes qui ont observé une classe. Pendant une heure de cours, un élève consulte en moyenne vingt fois son téléphone et envoie cinq SMS ! Interrogés, les jeunes disent en avoir besoin pour se sentir libres... EL est persuadé que c'est vrai. Ils ont besoin d'une connectivité permanente pour leur « zapping multitâche ». Plus grave, le même comportement sera certainement observé dans un cours d'étudiants futurs professeurs... et pourra aller jusqu'à la fraude, motivée par l'extrême importance des enjeux. BT : oui, le niveau de pression psychologique sur le thème de la réussite est bien plus élevé aujourd'hui. On voit même des publicités sans vergogne pour des accessoires de triche (par exemple ici).

GC : que peut-on faire en pratique ? SG donne l'exemple de certains professeurs ayant fait déposer tous les téléphones en début de séance. Pour MH, le fait de se sentir enfermé à l'école n'est absolument pas nouveau et est le thème de pas mal de grands classiques du cinéma. La question est plutôt de savoir quel est le rôle de l'école. Enfin JPV conclut notre discussion : le comité TICE n'a pas vocation de débattre de cette question, car c'est un problème pédagogique global, qui dépasse le simple cadre des TICE.

Photocopieur bâtiment B. MH soulève le problème de l'entretien courant des photocopieurs — de celui du bâtiment B en particulier. Il y a trop souvent quelque chose qui ne va pas : plus de papier ou plus d'encre ou copies très sales ou panne complète. Ne pourrait-on pas mieux gérer la question et anticiper les problèmes ? GC s'étonne : il y a un contrat de maintenance pour ces machines, avec un délai d'intervention rapide. BT oui, mais il faut d'abord signaler le problème à la bonne personne ; en plus, cela ne concerne pas l'alimentation en consommables ; il devient fatigant à la longue de devoir systématiquement réclamer des ramettes de papier. EL : le problème, c'est qu'on ne sait pas exactement qui doit prendre en charge ce travail, depuis qu'il n'y a plus aucun personnel affecté à la reprographie. SG : ne pourrait-on pas déposer une palette complète de papier au bâtiment B ? JPV : mais qui va s'en charger ? on manque de personnel. EL : et c'est valable dans bien d'autres domaines. EL promet d'examiner la situation et d'essayer d'améliorer le fonctionnement courant.

Site internet. GwC nous informe qu'il y a à présent une équipe de rédacteurs en place pour à peu près toutes les rubriques, et que cela fonctionne plutôt bien. Il a été évoqué à plusieurs reprises l'idée d'une partie privée du site, accessible après authentification. Que faudrait-il mettre en place ? GC : il faudrait une partie réservée aux personnels. BT : oui, pas mal d'informations « sensibles » pourraient y trouver place, notamment celles qui se trouvent sur Doctice. GwC : il faudra en débattre plus précisément.

La séance est levée à 19 H 55.